

Troisième Année - N° 22.

Janvier 1905.

Association des Anciens Élèves
DE
L'ÉCOLE CENTRALE
LYONNAISE

1860-1905

BULLETIN MENSUEL
de l'Association

SOMMAIRE

Au Canada Français Paul-Louis COUCHOUD.
Echos du Conseil d'administration.
Echos du Groupe marseillais.

PRIX D'UN NUMÉRO : 0.50 CENT.

— — — — —
Secrétariat et Lieu des Réunions hebdomadaires de l'Association
SALONS BERRIER & MILLIET, 31, place Bellecour
LYON

TISSAGES ET ATELIERS DE CONSTRUCTION

DIEDERICHS

OFFICIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR. — INGÉNIEUR E. C. L.

Société Anonyme au capital de 2.000.000 de francs entièrement versés.

TÉLÉPHONE

BOURGOIN (Isère)

TÉLÉPHONE

INSTALLATIONS COMPLÈTES D'USINES POUR TISSAGE

GRAND PRIX à l'Exposition de Paris 1880 — GRAND PRIX, Lyon 1894 — GRAND PRIX, Rouen 1896

Adresse télégraphique et Téléphone : **DIEDERICHS, JALLIEU**

SOIE

Métiers pour Cuit nouveau modèle avec régulateur perfectionné à enroulage direct, pour Tissus *Unis*, *Armures* et *Façonnés*, de un à sept lats et un nombre quelconque de coups. — BREVETÉS S. G. D. G.

Mouvement ralenti du battant. — **Dérouleur automatique** de la chaîne. — BREVETÉS S. G. D. G.

Métiers pour Grège, ordinaires et renforcés. — **Métiers** nouveau modèle à chasse sans cuir. Variation de vitesse par friction et grande vitesse. — BREVETÉS S. G. D. G.

Métiers à enroulage indépendant permettant la visite et coupée de l'étoffe pendant la marche du métier. — **Métiers** à commande électrique directe. **Métiers** de 2 à 7 navettes et à un nombre quelconque de coups. — BREVETÉS S. G. D. G.

Ourdissoirs à grand tambour, à variation de vitesse par friction réglable en marche. — **Bobinoirs** de 80 à 120 broches. — **Machines** à nettoyer les lames. — **Cannetières** perfectionnées. — BREVETÉS S. G. D. G.

Doublloirs. — **Machines** à plier et à métrer. — **Dévidages**. — **Détrancannoirs**. — **Ourdissoirs** pour cordons. — BREVETÉS S. G. D. G.

Mécaniques d'armure à chaîne — **Mécaniques** d'armures à crochets. — **Mécaniques** Jacquard. — **Mouvements** taffetas perfectionnés. — **Métiers** à faire les remisses nouveau système. — BREVETÉS S. G. D. G.

COTON, LAINE, etc.

Métiers pour Calicot fort et faible. — **Métiers** à 4 et 6 navettes pour cotonnades — **Métiers** à 4 navettes, coutil fort. — **Métier** pour toile et linge de table. — **Mouvements** de croisé. — **Mouvements** pick-pick à passées doubles. — **Ratières**. — **Machines** à parer, à séchage perfectionné. — BREVETÉS S. G. D. G.

Ourdissoirs à casse-fil. — **Bobinoirs-Pelotonnoirs**. — **Cannetières** de 50 à 400 broches perfectionnées. — BREVETÉS S. G. D. G.

Métiers pour couvertures. — **Métiers** pour laines à 1, 4 ou 6 navettes. — **Cannetières** pour laine. — **Ourdissoirs** à grand tambour jusqu'à 3^m 50 de largeur de chaîne. — BREVETÉS S. G. D. G.

Machines à vapeur, Turbines, Éclairage électrique, Transmissions, Pièces détachées, Réparations

INSTALLATIONS DE CHAUFFAGE. — FONDERIE

Troisième Année - N° 22.

Janvier 1906.

Association des Anciens Élèves
DE
L'ÉCOLE CENTRALE
LYONNAISE

1860-1905

BULLETIN MENSUEL
de l'Association

SOMMAIRE

Au Canada Français Paul-Louis COUCHOUD.
Echos du Conseil d'administration.
Echos du Groupe marseillais.

PRIX D'UN NUMÉRO : 0.50 CENT.

—+—
Secrétariat et Lieu des Réunions hebdomadaires de l'Association
SALONS BERRIER & MILLIET, 31, place Bellecour
LYON

INSTRUMENTS & FOURNITURES

à l'usage des

Entrepreneurs de Travaux Publics, Chemins de Fer, Canaux, etc.

EXPOSITION DE 1900

16 MÉDAILLES

Or et Argent



MORIN

CONSTRUCTEUR

3, Rue Boursault, 3

PARIS

ATELIERS: 203, Rue de Vaugrard

FOURNISSEUR DE PLUS DE 1.800 ENTREPRENEURS DE TRAVAUX PUBLICS
DONT PLUS DES 2/3 DES MEMBRES DU SYNDICAT

Splendide

CATALOGUE GÉNÉRAL ILLUSTRÉ

Envoyé FRANCO sur demande

1^{er} Fascicule

INSTRUMENTS DE PRÉCISION

Nivellement, Levé de Plans
Mathématiques
Mires, Jalons, Chaines, etc.

2^{me} Fascicule

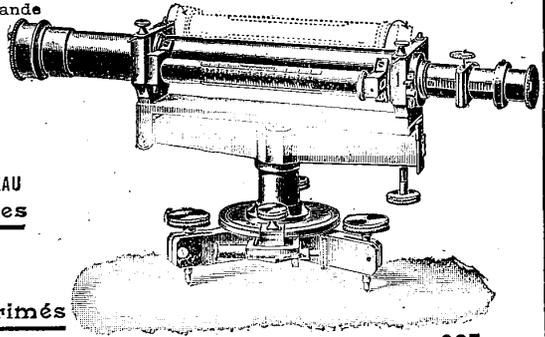
FOURNITURES DE DESSIN & DE BUREAU

Notice Descriptive sur les

CERCLES D'ALIGNEMENTS
THÉODOLITES
TACHÉOMÈTRES

Album de Modèles d'Imprimés

pour
ENTREPRISES DE TRAVAUX PUBLICS:
Feuilles de paie, Carnets, etc.



Niveau à bulle réversible H. MORIN, avec pied et bolte noyer : 285 »

Voir description dans le Catalogue Général (Modèle déposé)

EXPOSITION PERMANENTE: 3, Rue Boursault } RÉPARATIONS D'INSTRUMENTS DE TOUTES PROVENANCES

POUR LA FRANCE: FRANCHISE ABSOLUE de PORT et d'EMBALLAGE pour toute Commande de 25 Francs et au-dessus

Troisième Année. N° 22.

Janvier 1906.

Réunion du 22 Janvier 1906

AU CANADA FRANÇAIS

Causerie par M. Paul-Louis COUCHOUD

Agrégé de l'Université

Ancien Boursier de Voyage autour du Monde

C'est par une agréable soirée qu'a débuté, cette année, la série de nos conférences d'hiver. Une nombreuse assistance, rendue des plus attrayante par la présence de l'élément féminin, se pressait dans les salons Berrier et Milliet, le lundi 22 janvier. Elle y était conviée par le Comité d'organisation des fêtes qui avait eu la bonne fortune de rencontrer un jeune conférencier, normalien distingué, qui a bien voulu venir nous entretenir de cette contrée lointaine, de ce Canada Français, longtemps soumis à notre domination, qui a conservé et qui conservera longtemps encore les traditions et les mœurs françaises.

Une charmante artiste accompagnée d'un jeune et déjà célèbre compositeur ont égayé la réunion par l'interprétation de *Chansons Canadiennes*, finement détaillées et savamment harmonisées.

Bien avant l'heure fixée pour la conférence, alors que prenait fin le dîner offert par l'Association à M. Louis COUCHOUD, conférencier, Mlle Andrée LORBC, cantatrice des Concerts Colonne, et M. Emile VUIL-LERMOZ, compositeur, et auquel assistait une vingtaine de camarades, les sièges se garnissaient et bientôt près de 400 personnes emplissaient la salle.

A 8 h. 45, notre sympathique président, M. Jean Buffaud, toujours de plus en plus dévoué à notre Association, ouvre la séance et présente en ces termes nos hôtes de ce soir :

Mesdames, Messieurs,

Au nom du Conseil d'Administration de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Centrale Lyonnaise j'ai le grand honneur de saluer les nombreux invités qui ont répondu à notre appel.

Je vous remercie, Mesdames, de venir si nombreuses chaque fois. Grâce à vous, nos réunions sont plus gaies, plus aimables, plus charmantes.

— 4 —

Je suis heureux de saluer ici les membres les plus distingués des Corps élus, de l'Université, de l'Industrie et du Commerce.

Votre sollicitude, Messieurs, nous est précieuse : plus vous nous connaissez, plus vous vous intéresserez à notre œuvre et à nos jeunes camarades, qui deviendront pour vous de précieux collaborateurs, soit comme ingénieurs, soit comme chimistes.

Permettez-moi maintenant de vous présenter notre conférencier, M. Couchoud.

M. Louis Couchoud est presque notre compatriote, puisqu'il est né à Vienne. Brillant élève de l'École normale supérieure, il en sort agrégé de philosophie. Il publie d'importants ouvrages.

Il obtient ensuite la Bourse du Tour du Monde et rapporte de ce voyage des impressions très fortes, très personnelles et de nombreux matériaux qui serviront à de précieuses études, puis est envoyé comme correspondant du *Figaro* au Japon pendant la guerre Russo-Japonaise.

M. Couchoud cultive au plus haut degré la littérature et l'art même dramatique!

C'est un de nos jeunes savants dont le talent est bien français, puisqu'il est fait de charme, de finesse et de sensibilité.

Il vous parlera de ce Canada que les Français n'ont pas assez connu et saura vous le faire apprécier.

En cours de route, nous aurons le plaisir rare d'entendre Mlle Andrée Lorec, qui interprétera quelques chansons canadiennes.

Mlle Lorec est une des meilleures élèves de notre compatriote Luigini. Elle a été applaudie dans tous les grands concerts parisiens et a été l'interprète choisie de tous nos grands compositeurs. Vous allez donc avoir le plaisir d'entendre une artiste impeccable et charmante.

Enfin je n'aurai garde d'oublier le brillant compositeur Emile Vuillermoz qui a bien voulu accompagner lui-même ses œuvres.

M. Vuillermoz est un ancien élève du Conservatoire de Lyon, puis de celui de Paris, où il devint l'élève préféré de Gabriel Fauré. Auteur de nombreuses pièces musicales, collaborateur aux principales revues, M. Vuillermoz fait partie de cette phalange de jeunes, qui, rompant avec les traditions anciennes, ne craignent pas de suivre les innovations hardies de Debussy.

Je cède la parole à M. Couchoud.

MESDAMES, MESSIEURS,

Je n'ai pas d'autres titres à prendre la parole devant vous que l'aimable invitation de votre président. Je ne suis aucunement un ingénieur.

En vous parlant de l'Amérique je ne pourrai pas vous entretenir de ce

qui vous intéresserait le plus : du prodigieux développement industriel du Nouveau Monde.

Par mes études et par mes goûts personnels, je suis porté vers les choses du passé. — L'Amérique a son passé, plus instructif peut-être que le nôtre, justement parce qu'il est moins long et plus simple. — Je voudrais retenir une heure votre attention sur la portion de l'Amérique où l'on parle notre langue, sur le pays qui fut français autrefois et qui, aujourd'hui encore, sous les lois d'une nation amie qui lui assurent la liberté et la prospérité, reste attaché à la tradition de nos mœurs et de notre drapeau.

Je voudrais parler de ce pays sans faux sentimentalisme. C'est une colonie que nous avons perdue par notre faute — non, certes, par la faute de nos soldats, dont l'héroïsme arracha l'admiration de leurs adversaires, mais par deux siècles de mauvaise gestion. Nous avons fait là-bas la plus longue de nos expériences coloniales et la plus lamentable. Aujourd'hui que nous avons un empire colonial nouveau, rien ne peut nous être plus utile que de méditer l'histoire de celui que nous avons perdu. Je serais heureux si je parvenais à démêler avec vous quelques-unes des causes de notre échec.

Mais, auparavant, je vous raconterai simplement la première impression que m'a faite le Canada français, vous demandant seulement pour la seconde partie de cette causerie une attention plus grave.

I

Les Canadiens français sont environ trois millions. Ils forment ainsi un peuple supérieur en nombre au Danemark ou à la Norvège et, au taux de leur natalité et de la nôtre, on calcule qu'avant la fin du siècle ils seront plus nombreux que les Français d'Europe.

Deux millions d'entre eux sont groupés dans la province de Québec qui est l'une des sept provinces, presque autonomes, dont la confédération constitue le Canada.

Cette province de Québec, dont l'étendue est celle de la France et de la Belgique réunies, n'est qu'une grande forêt dans laquelle on a commencé, depuis deux siècles ou trois, par le feu et par la charrue, à faire quelques éclaircies.

La partie déjà peuplée se groupe autour du Saint-Laurent, fleuve magnifique, large et profond comme un bras de mer, qui fait l'unité, la fécondité et la majesté de ce pays. C'est la voie royale par laquelle un steamer venu de l'Océan peut, sans décharger, traverser les deux tiers du continent américain et atteindre, au fond du lac Supérieur, ces plaines du Manitoba et de l'Ouest canadien qui sont le futur grenier de l'humanité. Le Canada français occupe les débouchés de cette voie incomparable. Québec, sa capitale politique, commande l'immense

estuaire du fleuve. Montréal, sa capitale économique, est au confluent du fleuve et de son principal affluent, l'Ottawa, plus longue et plus grosse que le Rhin.

Ce n'est pas par le Saint-Laurent que j'ai pénétré dans la province de Québec, mais par le chemin de fer qui vient des Etats-Unis. Quand je pris, à New-York, le train pour Montréal, j'avais, je l'avoue, un sentiment de très vive curiosité. Je me demandais jusqu'à quel point les gens que j'allais voir étaient restés Français.

Sans doute je me proposais d'étudier le Canada moderne et l'immense avenir qui s'ouvre devant lui, mais mon premier souci, je puis dire mon inquiétude, était de savoir si j'allais trouver, comme on m'avait dit, une vieille province de France, de savoir comment étaient faites ces villes et ces bourgades où l'on parle français dans la rue et si à l'accent de la langue, à l'aspect des maisons, à l'allure des gens, j'allais reconnaître ce quelque chose d'irrésistible qui me ferait sentir la France.

C'est le sentiment le plus naturel à un Français qui va là-bas. J'avais bon espoir. La persistance de la tradition française (indépendante du loyalisme à l'Angleterre), m'était affirmée par tout ce que j'avais lu et entendu dire du Canada.

On s'aperçoit que le train a passé la frontière canadienne à un premier détail. Les passages à niveau d'Amérique n'ont pas de garde-barrière, mais un simple poteau avec l'inscription : *Railway Crossing*. Dans la province de Québec, le poteau porte, en outre, cette inscription française : *Traverse du chemin de fer*. Je saluai cette première manifestation de notre langue, tout en me demandant si, en France, nous aurions dit cela de la même façon. A une gare, j'eus le temps de lire une autre inscription : *Prohibé d'outrepasser les prémisses*, mais il me fallut, pour comprendre, me rappeler que *prémisses*, en anglais, veut dire les talus du chemin de fer.

Je descendis à Montréal. J'eus une déconvenue. Cette ville, laide et fumeuse au premier abord, a incontestablement l'aspect anglais, ou écossais. Les Canadiens-Français y sont bien en majorité, mais ils sont relégués dans les faubourgs. Tout le quartier central est anglais. En suivant mon chemin, j'aperçus quelques enseignes françaises, mais rédigées dans cette langue un peu spéciale dont j'avais déjà fait l'expérience : *Hardes faites* pour Vêtements de confection, *Marchandises sèches*, pour Mercerie, *Friseur* pour Coiffeur. Les bribes de conversation que je saisisais étaient en anglais. Je me décidai pourtant à aborder en français un passant, et je lui demandai la rue Sainte-Catherine. Il me répondit : *Oh! il y a un bout de chemin. Mais prenez ce char, et puis il n'y a pas de soin*. Je lui demandai : Ce tramway? Il répondit : *C'est correct!*

Je fus à la rue Sainte-Catherine, j'y pris mon logement et après peu de temps, par les conversations que j'entendis, par les journaux que je

lus, j'eus une notion de ce qu'était cette langue française du Canada, où surnagent sans doute quelques mots de la vieille langue mais qui est surtout étouffée sous les anglicismes.

Le plus curieux est qu'on fait la chasse aux mots anglais. Au lieu de *square*, on dit carré, au lieu de *rails* lisses, au lieu de *wagon* char, qu'on prononce copieusement châr. Un wagon-restaurant est un châr-réfectoire, un *sleeping-car*, un châr-dortoir. Mais, pendant qu'on pourchasse les menues expressions, c'est le génie même de la langue anglaise qui s'introduit dans la place. On dit : *moi pour un* pour : quant à moi, *il n'y a pas de soin* pour : cela va bien. Un ministre est *supporté* par une forte majorité, la purée de pommes de terre s'appelle : patates *mâchées* et toutes les phrases sont scandées de l'éternel : *C'est correct!* traduction inélégante du *All right!* britannique.

Cela s'appelle là-bas parler la langue de Bossuet. On raconte qu'un éminent conférencier français étant allé, il y a quelques années, au Canada, l'archevêque de Montréal lui dit : « Vous serez étonné de quelques-uns de nos tours de langage. Nous parlons toujours la langue de Bossuet. » Le conférencier, qui connaissait Bossuet, répondit : « Vous avez de la chance ! Au XVII^e siècle, il n'y avait que Bossuet qui la parlât. »

Que les Canadiens me pardonnent ces remarques sur un sujet qui leur tient à cœur. Ils font de sérieux efforts pour débarrasser leur langue d'un mal qui, il faut l'espérer, n'est pas sans remède.

Je vis bientôt que, malgré l'apparence, Montréal est le vrai centre de la nationalité canadienne-française et qu'il m'y faudrait séjourner. Mais auparavant, tout de suite, je voulais aller à ce qu'il y a de plus purement français dans la province. On me dit : « Allez à Québec. Vous verrez que là ce sont les Français qui francisent les Anglais. »

C'est exact. Les Anglais de Québec sont en partie fondus dans la Société canadienne-française. La ville, dont les quartiers neufs sont dissimulés derrière l'ancienne citadelle, a dans ses ruelles, dans ses maisons basses, dans ses couvents bien clos, au sommet desquels une cloche tinte par intervalles, un air d'ancienneté unique au Nouveau-Monde. C'est la ville d'Amérique où l'on a le temps. On vient flâner sur la Terrasse et s'enquérir des derniers pouts, pendant que, moins frivoles, les érudits du lieu se réunissent chez un d'entre eux pour faire un bon dîner et pour discuter interminablement un point sans importance d'histoire locale. Un Français croit retrouver Nantes ou Saint-Malo.

Ce qui manque pourtant, c'est un beau monument français. L'ancien château a été détruit et remplacé par un grand hôtel américain. Quant au Parlement, son architecture est anglaise comme est anglaise l'idée qu'il représente. Il faut croire que la vigueur architecturale des Français

commençait à s'affaiblir quand ils s'établirent sur le Saint-Laurent. L'île de Chypre, où les Lusignan ne fondèrent, au Moyen Age, qu'un royaume éphémère, est aujourd'hui encore couverte de cathédrales, sœurs de celles d'Amiens et de Reims. Dans tout le Canada il n'y a pas une seule belle église. Il n'y a non plus aucune statue originale, aucun tableau. Du patrimoine qui lui est commun avec la France actuelle, le Canada a laissé échapper tout l'héritage artistique. C'est pourquoi j'avais tort d'y chercher une vieille province de France. Malgré quelques survivances de l'ancien régime, conservées là-bas, disparues chez nous, c'est bien nous qui, dans l'ensemble, restons le vieux pays.

J'étais curieux pourtant de voir ces survivances, de visiter un des villages où un *bailli* applique encore la coutume de Paris, où les conseillers municipaux s'appellent *échevins*, le suisse *connétable*, la grand'routte *chemin du roi* et où l'on compte encore par toises et par arpents.

Un aimable Canadien à qui je fis part de mon désir m'offrit d'aller avec lui, à quelques heures de Québec, à Saint-Raymond, passer un après-midi de dimanche dans une famille d'habitants où il était invité.

Vous saurez qu'au Canada il n'y a pas de paysans, mais des *habitants* : c'est le terme en usage. Il implique une aisance demi-bourgeoise que ne comporte pas le mot paysans. Le poète canadien Crémazie, qui visita la France vers 1870, fut bien étonné, en Touraine, d'entendre parler patois et de voir des paysans en sabots manger à la gamelle commune, coupant chacun dans le lard bouilli avec un couteau de poche sans se servir d'assiettes, de nappe ni de fourchettes. Je fus tout aussi étonné de ne trouver dans un village canadien que des maisons confortables, habitées par des gens accoutumés au bon parler et aux bons usages.

Ce sont des maisons de bois, rez-de-chaussée et premier, avec une belle toiture de bardeau, de beaux planchers, des meubles solides. La famille d'habitants chez qui nous étions attendus nous reçut avec une large cordialité qui me mit à l'aise. On nous régala de la friandise canadienne, des crêpes arrosées de sirop d'érable. Puis on nous mena sur le coteau voir l'érablière. Chaque arbre a sa blessure par où coule au printemps la liqueur sucrée qu'il suffit de faire bouillir pour en tirer le sucre.

La famille avait un lot de forêt, un lot de terre labourée et un lot de prairie, assez éloignés l'un de l'autre, mais grâce auxquels elle n'achetait presque rien. De même que chaque maison fait son sucre, chacune cuit son pain, fabrique ses meubles, ses vêtements de travail, ses outils, son tabac. Les chaises sont faites en bois de frêne et en peau de mouton, les brosses en soie de porc, les chapeaux en paille de froment, les chandelles en suif fondu dans lequel on fait tremper des mèches. Ce n'est

pas une façon de faire progresser l'industrie. C'est une façon de vivre heureux en se suffisant à soi-même, à la manière de Robinson.

J'eus l'impression d'un bonheur un peu matérialiste, de gens dévots et railleurs, très fins, grands faiseurs de contes, grands amateurs de belles nippes pour leurs femmes et de belles églises pour leurs paroisses, très soumis au curé avec qui ils raisonnent pourtant, tels qu'on se figure des paysans champenois du temps de La Fontaine. Aucun n'a l'étoffe d'un millionnaire, mais tous sont à leur aise et ils ne comptent pas les enfants qui leur viennent. Certes, ils n'ont pas leur champ tout fait comme au Manitoba, mais ils ont du bois pour bâtir leur maison et pour se chauffer, du gibier et du poisson à discrétion. L'hiver, pendant que les hommes sont avec leur hache dans la forêt horrible, les femmes peignent le lin et tissent les draps, les nappes et les essuie-mains dont les belles douzaines s'empilent dans les armoires.

En mon honneur, on chanta des chansons canadiennes. Ce sont de très vieilles chansons de France, à peine modifiées, des chansons plus vieilles que *Malbrough s'en va-t-en guerre*, dont beaucoup ont été oubliées chez nous et sont conservées là-bas. J'en reconnus quelques-unes : la *Claire Fontaine* où les trois filles d'un prince guettent l'étoile qui éclaire leurs amours et l'air de la *perdriole*, sur lequel les enfants dauphinois font encore des rondes. J'avais de plus en plus le sentiment d'être dans un pays qui n'était pas la France et qui pourtant lui ressemblait beaucoup.

Un enfantillage transforma ce sentiment en émotion. J'entendis près de moi une jeune mère, la fille de notre hôte, qui faisait rire son bébé en lui disant : *ventre de son, estomac de grue, cou de pigeon, menton fourchu, bec d'argent, nez craquant, joue bouillie, joue rôtie, petit œil, gros œil, soucillon, soucillotte, cogne, cogne, cogne, la mailloche* ! Ces humbles mots que j'avais entendus tout enfant et qui s'étaient ainsi perpétués dans ce village d'Amérique me firent sentir brusquement que ces gens peuvent être séparés de nous par des milliers de lieues marines et par un siècle ou deux d'histoire, ils sont tout de même des nôtres !

Pour mettre ici un peu d'atmosphère canadienne, on va vous faire entendre quelques chansons de là-bas, qui sont en même temps des chansons de chez nous.

La Belle Françoise est sur le thème connu de l'amant qui quitte sa fiancée, pour aller à la guerre et qui lui reviendra couvert de gloire. C'est, en plus simple, le thème du chant de la reine Hortense : *Partant pour la Syrie...*

Une Perdriole est une simple ronde destinée à endormir les enfants. L'amoureux présente à sa mie un cadeau nouveau pour chaque jour du mois de mai, L'on va ainsi jusqu'à ce que le bébé soit endormi. Rassurez-vous : on ne dépassera pas le cinquième ou le sixième présent.

— 10 —

Cécilia est la rencontre d'une jeune fille et d'un batelier. Ils font assaut d'esprit, l'un pour demander, l'autre pour refuser un baiser.

Ces chansons délicatement interprétées par Mlle Andrée Lorec et accompagnées par M. Vuillermoz, qui les a harmonisées, sont en vente à Lyon, chez MM. Jamin frères, éditeurs de musique, rue Président-Carnot.



Mlle Andrée LOREC, des Concerts Colonne

II

J'arrive à la partie plus sévère de cet entretien.

De retour à Montréal, je me mis au courant de l'histoire du Canada. Dans cette histoire, ce qui m'attirait le plus c'était la période française. Après m'être rendu compte de ce qui restait de français au Canada, je fus surtout passionné de savoir ce que nous avons fait autrefois dans ce pays et pourquoi nous l'avions perdu.

Notre grande faute fut celle des conquistadors espagnols, l'avidité. Il n'y avait pas de l'or au Canada, mais des fourrures, comme il y a de bivoire au Gabon et du caoutchouc au Congo. Pour nous emparer de

ces fourrures, nous avons mis un immense pays en coupe réglée et au pillage, au lieu de demander à la plantation une prospérité sûre et un établissement solide.

Sous le régime français le Canada était bien différent de ce que je venais de voir. Au lieu de centres agricoles groupés, il consistait en comptoirs espacés dans toute l'immensité de l'Amérique du Nord. Dans ces comptoirs on faisait avec les sauvages la traite des fourrures comme on fait en Afrique la traite de l'ivoire. C'était une colonie de marchands et de fonctionnaires.

En 1679, après plus d'un siècle d'occupation, il n'y avait encore que vingt-deux mille arpents de terre en culture, c'est-à-dire ce que renferme une paroisse aujourd'hui. En 1721, il y en avait à peine trois fois plus. L'émigration agricole, favorisée par Richelieu et par Colbert, fut en réalité très faible. D'après des études récentes, c'est à peine s'il vint s'établir au Canada dix ou douze mille Français en tout, pour faire la souche des trois millions de Canadiens-Français d'aujourd'hui. Au moment de la conquête anglaise, ils n'étaient encore que soixante-quinze mille, dispersés de l'embouchure du Saint-Laurent à celle du Mississipi, contre douze cent mille colons anglais serrés entre les Alleghans et la mer.

Un officier gascon, le baron de La Hontan, qui fut envoyé au Canada vers 1685, en rapporta un livre d'observations très justes, avec les habiletés permises à cette époque à un Gascon venant de loin. Je signale en passant ce livre aux historiens de la littérature qui, à ma connaissance, l'ont un peu négligé. La Hontan, qui fut un ami de Leibnitz et de Bayle, est un intermédiaire important entre les Libertins et les Encyclopédistes. Ses *Lettres d'Amérique*, parues en 1704, donnent déjà le ton des *Lettres persanes* par leur style à sous-entendus, par l'opposition malicieuse qui est faite entre la civilisation des Français et celle des Hurons et par un grain de polissonnerie. C'est de là qu'est sorti le Huron raisonneur et philosophe, qui fit une belle carrière dans les écrits de Voltaire, de Diderot et de Rousseau avant d'être converti et baptisé par Chateaubriand.

La Hontan peint le Canada de Louis XIV. Peu de colons, tout le monde traitant : « La fortune, dit-il, n'est ici que pour les marchands... Tout le Canada ne subsiste que par le grand commerce des pelleteries dont les trois-quarts viennent des peuplades qui habitent aux environs des Grands Lacs ».

Montréal devait sa prospérité à la grande foire annuelle qui s'y tenait de juin à septembre. A cette foire accouraient avec leurs provisions de fourrures tous ces aventuriers qu'on nommait les coureurs des bois. Voici comment La Hontan décrit ce retour :

« Il part d'ici, tous les ans, des coureurs de bois, qui portent en canot de la marchandise chez toutes les nations sauvages. J'en vis revenir, il

y a sept ou huit jours, vingt-cinq ou trente chargés excessivement. Ils avaient demeuré un an ou dix-huit mois en voyage. Si ces voyageurs ont fatigué dans une si longue course, ils s'en donnent à cœur joie au retour. Ceux qui sont mariés sont ordinairement plus sages ; ils vont se délasser chez eux et ils y portent leurs profits ; mais pour les garçons, ils se plongent dans la volupté jusqu'au cou. La bonne chère, les femmes (on envoyait déjà Manon Lescaut faire de la colonisation), le jeu, la boisson, tout y va. Tant que les castors durent, rien ne coûte à nos marchands. Vous seriez même étonné de la dépense qu'ils font en habits. Mais la source est-elle tarie, le magasin est-il épuisé ? Adieu dentelles, dorures, habillements, adieu l'attirail de luxe, on vend tout. De cette monnaie, on négocie de nouvelles marchandises ; avec cela ils se remettent en chemin et partagent ainsi leur jeunesse entre la peine et la débauche ».

Quelquefois les sauvages venaient eux-mêmes apporter à Montréal leurs fourrures, qu'on échangeait contre de vieilles armes, des marmites, des haches, des couteaux et en cachette de l'eau-de-vie. Ces jours-là étaient jours de récolte et tout le monde devenait marchand. Mais c'était l'exception. D'ordinaire, il fallait équiper des canots pour aller chercher les fourrures aux bois. La Hontan décrit les légers canots d'écorce qu'entre deux rivières ou à la rencontre des rapides deux hommes portaient sur leurs épaules et avec lesquels on pouvait parcourir en tous sens le continent américain.

Le chef de traite fournissait la cargaison. Les coureurs des bois fabriquaient les canots, subvenaient à leur entretien pendant le voyage et recevaient au retour pour salaire la moitié des fourrures. On comptait en moyenne que pour 1.000 francs de marchandises, on rapportait pour 8.000 francs de fourrures. C'étaient de beaux bénéfices.

Mais tout cet argent ne restait pas aux mains des traitants. Les chefs de traite, gentilshommes besogneux d'ordinaire, ne disposaient souvent pas des 1.000 francs à engager. Des banquiers leur faisaient des prêts à la grosse aventure, généralement à 40 p. 100 des bénéfices.

D'autre part, comme dans tous les pays neufs, comme au Transvaal et au Klondyke aujourd'hui, la vie était extrêmement chère et pourtant le luxe était effréné. On voyait à Québec ce qu'on voit aujourd'hui à Saïgon où, sous le soleil équatorial, les femmes des moindres fonctionnaires font plus de toilette que nos ministresses à Paris.

Voici ce que dit La Hontan des gentilshommes du Canada : « La seule parure de leurs filles suffit à les ruiner, tant elles s'habillent magnifiquement. Il faudrait, à mon avis, que le roi fit taxer les marchandises à un prix raisonnable et qu'il défendît aux négociants de vendre ni brocard, ni franges, ni rubans d'or et d'argent, non plus que des points et des dentelles de prix. »

Ces objets de luxe laissaient de gros profits aux marchands.

« J'ai connu, dit La Hontan, vingt petits merciers qui n'avaient que 1.000 écus de capital lorsque j'arrivai à Québec en 1683, et qui, lorsque j'en suis parti, avaient profité de plus de 12.000 écus. Il y a certaines galanteries comme des rubans, des dentelles, des dorures, des tabatières, des montres et mille autres bijoux ou quincailleries sur lesquels ils profitent jusqu'à 100 et 150 p. 100. »

Quant aux fonctionnaires, si nombreux, leur traitement était insuffisant pour une vie si coûteuse.

« Il y a bailliage à Montréal, dit La Hontan, mais cette justice est gueuse. L'herbe est ici trop courte et le pâturage manque. Une bonne *mangerie* de France engraisserait bien mieux M. le bailli et les officiers de justice ».

Aussi la plupart des fonctionnaires font-ils la traite ouvertement ou en cachette. A Trois-Rivières, le roi a établi un gouverneur qui mourrait de faim si, à défaut de ses minces appointements, il ne faisait quelque commerce de castors avec les sauvages. » A Montréal, « M. Perrot, gouverneur de la place, n'a que 3.000 livres d'appointements, mais, comme il fait un grand négoce de pelleteries avec les sauvages il a, dit-on, amassé 50.000 écus en fort peu de temps. Sachons lui en bon gré : il est rare qu'un gouverneur ne s'enrichisse qu'aux dépens des bêtes. »

Quant au gouverneur général, il ne manque pas de quitter Québec pour venir à la foire de Montréal. « Le gouverneur général est fort exact à honorer la foire de sa présence. Outre qu'il est le premier échangeur, les sauvages lui font force présents qu'il reçoit plus volontiers que les placets. Ce sont des jours de récolte pour lui. » La Hontan dit sans ambages : « Les gouverneurs français ne considèrent leur emploi que comme une mine d'or qu'on leur donne pour en tirer de quoi s'enrichir. »

Ainsi, toute la colonie vivait directement ou indirectement de la traite des fourrures. Quand le castor allait, tout allait. Le clergé seul, qui tirait ses ressources de la dime, avait quelque intérêt à développer les bourgades agricoles. Et encore, lui aussi, par les donations et fondations pieuses, il retenait sa bonne part du flot d'or qui roulait par la vallée du Saint-Laurent. Quant aux autres, traitants et fonctionnaires, ils entraînaient le défrichement qui diminuait le territoire de chasse et qui, en donnant à une population le moyen de se suffire, supprimait les gros bénéfices qu'on tirait des fournitures importées de France.

Le mal fut que le castor recula et qu'il fallut le chercher toujours plus loin. Le second mal fut que les fonctionnaires voulurent tout accaparer. L'administration coloniale vivait en grande partie des impositions prélevées sur le commerce des fourrures. Elle fit plus. Elle créa un monopole. Elle défendit sous peine de mort, à n'importe qui, d'aller dans les bois plus de vingt-quatre heures sans un congé, c'est-à-dire un passeport officiel. Ces congés étaient donnés ou vendus à des officiers retrai-

tés ou à des gentilshommes quémandeurs qui, une fois en possession du congé, l'exploitaient eux-mêmes ou le revendaient aux marchands.

« Le nombre, dit La Hontan, en est limité à vingt-cinq par an bien qu'il y en ait davantage d'accordés, Dieu sait comment. »

Il y eut, bien entendu, des coureurs des bois inconnus, mais ils durent être prêts à faire le coup de feu contre les coureurs des bois officiels. Autour des distributions de congés se créèrent ces compétitions, ces cabales, ces rivalités de factions qui sont la caractéristique de l'histoire du Canada sous notre régime.

Ce fut par là que la colonie prit une extension démesurée. Voyez par exemple cet enchaînement de faits bien observés par un érudit canadien, M. Gérin. Le gouverneur général Frontenac conteste au gouverneur de Montréal, Perrot, dont nous avons fait connaissance, le droit de donner des congés. Il fait arrêter et pendre les coureurs des bois de Perrot, fait arrêter Perrot lui-même et l'envoie se faire juger en France. Et, pour diminuer l'importance de Montréal comme poste de traite, il fonde soixante lieues plus loin le fort de Cataracoui qu'il donne à son associé Cavelier de la Salle. Un « fort » est un entrepôt de pelleteries et de munitions qui permet d'étendre la traite jusqu'à des distances inouïes. La Salle s'enfonça dans l'Ouest et fonde d'autres forts à Niagara, près du Chicago actuel et à Saint-Louis, pendant que Duluth, autre protégé de Frontenac, en fonde de semblables sur le lac Huron et le lac Supérieur. Mais la faction politique ennemie de Frontenac parvient à le faire rappeler en France et à déposséder La Salle de tous ses forts. Celui-ci, pour prendre sa revanche doit pousser ses expéditions jusqu'à l'embouchure du Mississipi et au Texas. La Salle et Duluth sont eux-mêmes en rivalité sanglante. Ils se repoussent comme si l'Amérique entière ne pouvait les contenir tous deux. Et dans la petite cohorte de chacun d'eux il se trouve encore des rivaux. Dans celle de La Salle il se trouva un assassin.

Une autre cause activa ce prodigieux éparpillement : la concurrence anglaise. Les Anglais, paysans enrichis, payaient plus cher les fourrures et en marchandises meilleures. La seule supériorité des Français était d'aller sur les marchés indigènes. Chaque année, il leur fallut découvrir quelque tribu nouvelle qui ne fût pas au courant des tarifs anglais afin de lui arracher ses stocks à bas prix. Ce fut un continent au pillage. « Après vingt ans de ce régime, dit M. Gérin, les Français atteignaient d'un côté la baie d'Hudson, de l'autre le golfe du Mexique. Mais cette immense colonie ne reposait sur rien. »

Le résultat fut la guerre incessante. Derrière les trafiquants rapaces, nous voyons les carnages se multiplier, les tribus sauvages se ruer contre nous ou contre elles-mêmes en guerres d'extermination. Puis, lorsque le castor commença à manquer et qu'il ne resta plus que la violence à opposer à la concurrence anglaise, les officiers coloniaux

entrèrent allègrement dans cette voie par où ils pouvaient exercer leur bravoure et mériter des promotions rapides. Chaque année, des razzias en territoire anglais furent organisées. Les paisibles fermiers anglais finirent par s'ébranler. Dès 1648, ils avaient proposé aux Français « une alliance éternelle entre les deux colonies, indépendamment de toute rupture qui pourrait survenir entre les deux couronnes. » On leur avait magnifiquement refusé. En 1690, les pirates bostonais échouèrent devant Québec. Mais en 1745 des milices en sabots s'emparèrent de Louisbourg, et en 1759, l'action concertée de l'Angleterre et de ses colonies fit tomber Québec. Depuis longtemps le Canada était devenu une charge écrasante pour la France, engagée elle-même en Europe dans les pires aventures. Quand on apprit le dénouement, Voltaire écrivit à ses correspondants qu'en nous prenant le Canada l'Angleterre nous rendait un grand service, mot qu'on lui a reproché faute de s'être fait un tableau exact de ce qu'était alors le Canada.

Si maintenant, nous nous reportons à nos colonies récentes, nous pouvons craindre que quelques-unes des fautes qui nous ont fait perdre le Canada n'y soient pas évitées. Comme autrefois, nous sommes plus ardents à nous étendre qu'à nous établir. Nous entourons de plus de gloire les brillants explorateurs que les paisibles colons. Des Compagnies ont au Congo le monopole de l'ivoire et du caoutchouc, comme elles avaient au Canada celui des fourrures. Il nous arrive de là-bas les mêmes échos de compétitions et de rivalités et parfois une tragédie sanglante comme la mort du colonel Klobb offre une sinistre analogie avec l'assassinat de Cavelier de la Salle.

Prenons garde de ne pas recommencer en Afrique et en Indo-Chine, l'aventure d'Amérique, de savoir que l'extension rapide et illimitée d'une colonie n'est pas un bon signe pour elle et qu'une colonie de fonctionnaires et de militaires n'est pas pour un pays une cause de force, mais de faiblesse.

En 1763, il se produisit au Canada un grand exode. C'étaient les gentilshommes fonctionnaires et traitants qui s'en allaient puisqu'il n'y avait plus rien à gagner là-bas. Il ne resta que le petit noyau agricole qui avait tenu une place si effacée pendant tout le règne du castor. De cette poignée de paysans le clergé canadien fit une nationalité compacte, un bloc devant lequel s'arrête la puissance d'absorption des États-Unis. De cette nationalité, les hommes d'État canadiens firent la pierre angulaire d'une nation nouvelle.

Voilà ce qu'est le Canada français. A part le sang et la langue maternelle, il ne nous doit presque rien.

M. Hanotaux compare la petite colonie laissée sur les bords du Saint-Laurent au petit Poucet qui fut oublié par sa mère dans la forêt, l'année du grand hiver. Le petit Poucet a grandi. Il a été élevé par de bons prêtres qui l'ont préservé des dangers extérieurs et par des Anglais

sérieux et fiers, qui lui ont appris l'usage viril de la liberté. Il est adulte maintenant et il attend sans impatience sa majorité. Il est si robuste qu'on ne songe pas à le trouver un peu rustaud. A sa mère qui le retrouve après avoir traversé bien des orages auxquels il n'a pas été mêlé, il inspire un étonnement attendri, où se mêlent de la reconnaissance pour l'affection qu'il a bien voulu lui garder, de la gratitude pour les étrangers qui furent moins ses maîtres que ses éducateurs et un peu d'envie pour sa jeunesse vigoureuse et confiante.

De frénétiques applaudissements clôturent cette intéressante causerie.

Le concert qui a suivi la conférence nous a fait applaudir Mlle Andrée Lorec, l'exquise cantatrice des concerts Colonne, qui a interprété avec une science musicale consommée et une diction parfaite quelques vieilles chansons des provinces de France, que l'harmonisateur lui-même, M. Emile Vuillermoz, avait tenu à accompagner avec le brio qui le caractérise.

Bravo et remerciements à ces jeunes artistes.

A cette pléiade, venait s'ajouter une étoile de non moins grande valeur. Notre camarade, A. BRUYAS, d'une voix de stentor, à l'organe toujours de plus en plus souple et puissant, a charmé l'auditoire par l'interprétation de deux morceaux de son répertoire inépuisable. Un rappel chaleureux l'a mis dans l'obligation de se faire entendre de nouveau. *La Charité*, de Faure, a été magistralement enlevée et a clôturé de fort brillante façon cette première réunion hivernale.

Notre camarade P. MAGNIN, pianiste-accompagnateur, pour ainsi dire attitré de notre Association, a droit lui aussi à sa part de succès. C'est avec art et méthode qu'il a accompagné, au pied-levé, son collègue Bruyas, et c'est à son doigté simple et correct que vont tous nos éloges.

En somme, soirée charmante faisant bien augurer pour les prochaines conférences de février et de mars.

L. B.

INFORMATIONS

Echos du Conseil d'administration

Conseil d'administration. — Exercice 1905-1906.

Le Conseil s'est réuni le 1^{er} décembre 1905, pour l'installation des nouveaux membres élus à l'Assemblée générale du 11 novembre. Nous rappelons que le bureau est constitué ainsi qu'il suit :

Président.....	J. Buffaud.
Vice-président.....	V.-H. La Selve.
Trésorier.....	H. Bourdon.
Secrétaire	L. BACKÈS.
Archiviste.....	A. FARRA.

Conseillers : P. Nodet, J. Cartier, J. Plasson, M. Gelas, E. Michel, P. Charousset, L. Pallordet, H. Bellet, S. Teynard, E. Valdant, M. Vibert.

Reconnaissance d'utilité publique de notre Association

Plusieurs de nos camarades ont manifesté le désir de voir notre Association reconnue d'utilité publique. Cette importante question avait déjà été étudiée puis abandonnée.

Mais la nouvelle loi sur les associations ayant modifié les conditions d'existence des sociétés, le Conseil d'administration a été d'avis de mettre à nouveau cette question à l'étude.

Afin de pouvoir délibérer en connaissance de cause, nous avons demandé une consultation à M^e Bougault, docteur en droit, avocat à la Cour d'appel, professeur de législation industrielle à l'École et membre honoraire de notre Association. Le Conseil s'étant réuni le vendredi 12 janvier, le Président a donné lecture de cette très intéressante consultation que nous reproduisons ci-dessous *in extenso*.

Monsieur le Président,

Je m'empresse de répondre à votre demande et de vous envoyer la consultation que vous m'avez rappelée dans votre dernière lettre, au sujet de l'opportunité qu'il y aurait à solliciter le décret de reconnaissance d'utilité publique, pour notre Association. Vous lirez ci-après quelques remarques à ce sujet.

I

Tout le monde sait aujourd'hui que, depuis la loi du 1^{er} juillet 1901, les associations, c'est-à-dire les réunions de plusieurs personnes mettant en commun leur activité, dans un but autre que celui de faire des bénéfices, sont licites, même quand elles ne sont accompagnées d'aucune formalité préalable — autorisation ni déclaration.

Mais, pour obtenir la capacité juridique, il est indispensable d'être, ou une association *déclarée*, ou une association *reconnue d'utilité publique*.

Les associations *déclarées* sont celles qui ont accompli les formalités prescrites à l'article V, c'est-à-dire la *déclaration à la préfecture* du département, et le retrait du récépissé de cette déclaration, avec le dépôt des statuts. Il me paraît évident que l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Centrale lyonnaise est dans ce cas ; les statuts ont été revus le 14 novembre 1904, et il est certain que les formalités ci-dessus indiquées ont été accomplies. Dans le cas contraire, il faudrait les accomplir de suite.

La capacité juridique de l'association *simpletment déclarée* est une capacité restreinte ; elle est cependant suffisante pour la plupart des associations amicales, puisqu'elle permet :

- 1^o De posséder et administrer le local destiné à l'administration de l'association, et même les immeubles strictement nécessaires au but que l'association se propose ; plus, les cotisations des membres adhérents ;
- 2^o D'ester en justice ; le tout sans aucune autorisation préalable.

En réalité, la seule partie de la *capacité pleine* qui lui échappe c'est la possibilité de recevoir des dons et des legs, capacité qui est réservée aux associations reconnues d'utilité publique.

Les associations *reconnues* sont celles qui ont obtenu du chef de l'Etat un décret rendu dans les formes prescrites.

Elles peuvent recevoir des valeurs mobilières, sans limitation de chiffre ; mais elles ne peuvent *garder* que les immeubles nécessaires à leur fonctionnement ; et si, par hasard, un immeuble leur est donné, qui ne remplisse pas ces conditions, il doit être vendu, pour que le prix en provenant soit versé dans les caisses de la Société.

Toute donation mobilière peut leur être faite, et elle peut être valablement acceptée ; mais, néanmoins il faut, à chaque legs ou à chaque donation, l'autorisation du Président de la République, par décret, conformément à l'article 910 du Code civil.

Sauf cette obligation de demander l'autorisation au Gouvernement, chaque fois qu'une donation se produit, et la nécessité qui en découle de le mettre au courant de ce qui se passe dans la caisse et le budget — ce qui ne présente d'ailleurs aucun inconvénient — la reconnaissance d'utilité publique ne soumet l'association à aucune dépendance et à aucun ennui.

II

Dans ces conditions, lecture faite des statuts, nous conseillons à l'Association de demander cette reconnaissance d'utilité publique. Si l'avenir lui ménage des dons, elle se trouvera ainsi prête à les recevoir valablement. — C'est, nous le répétons, le seul avantage.

Comment cette reconnaissance doit-elle être demandée ?

Il est d'abord certain que les seules associations qui peuvent obtenir d'être d'utilité publique sont celles qui ont rempli les formalités de la *déclaration*. Ceci posé :

1° La demande en déclaration d'utilité publique est signée par toutes les personnes désignées à cet effet par l'assemblée générale; il faut donc d'abord une réunion de cette assemblée, et la rédaction d'un procès-verbal constatant qu'elle a demandé, à la majorité des voix, la déclaration. Pour plus de commodité, l'assemblée désigne toujours son président de conseil pour signer la demande.

2° A cette demande, il est joint :

- a) Un exemplaire du *Journal Officiel* contenant la déclaration ;
- b) Un exposé rapide de l'origine et du but d'intérêt public de l'œuvre.
- c) Les statuts de l'Association en double exemplaire.
- d) S'il y a plusieurs établissements, leur liste avec indication de leur siège.
- e) La liste des membres de l'Association, avec indication de la nationalité.
- f) Le compte financier du dernier exercice.
- g) Un état de l'actif immobilier, s'il existe.
- h) Un extrait de la délibération de l'Assemblée générale demandant la reconnaissance d'utilité publique.

Cette demande, certifiée par le Président et par tous ceux qui ont été désignés par l'Assemblée générale, est envoyée au ministre de l'Intérieur.

Le ministre a plein pouvoir pour faire l'instruction qui lui semble utile : il peut notamment demander l'avis du Conseil municipal et exiger du préfet un rapport motivé.

Lorsque le décret est rendu, une ampliation est adressée par le préfet à la Société qui a obtenu la reconnaissance sollicitée.

III

Si l'on suivait, d'une façon rigoureuse, la loi ou plutôt le règlement d'administration publique intervenu le 17 août 1901, pour l'application de la loi du 1^{er} juillet de la même année, les statuts qui nous ont été communiqués pourraient être considérés comme incomplets.

— 20 —

Le règlement, en effet, prévoit que pour obtenir la reconnaissance, l'Association doit présenter des statuts contenant une disposition spéciale ainsi conçue : « Les statuts porteront l'engagement de faire connaître dans les trois mois, à la préfecture, tous les changements survenus dans l'administration ou la direction et de présenter sans déplacements les registres et pièces de comptabilité sur toute réquisition du préfet, à lui-même ou à son délégué ».

J'espère que le rigorisme de l'administration ou son amour du formalisme n'ira pas jusqu'à désirer une nouvelle modification de nos statuts, pour la simple adjonction de cette clause, ce qui serait absurde.

Cependant, si l'administration imposait un veto absolu, il n'y aurait qu'à se soumettre et à faire une Assemblée générale sur ces bases, afin d'ajouter un article entre les articles 30 et 31.

IV

En résumé,

La déclaration d'utilité publique n'entraîne aucun inconvénient ; elle ne peut avoir qu'un avantage, celui de faire la personnalité complète, permettant de recevoir les dons et les legs.

Elle nécessite des formalités, peu nombreuses, malheureusement fort lentes, et pour lesquelles, il faut autant que possible, suivre les formules habituelles. Je suis, d'ailleurs, à votre complète disposition, Monsieur le Président, pour vous guider dans ces démarches.

Signé : P. BOUGAULT.

Le Conseil, après avoir voté des remerciements à M^e Bougault, pour ce rapport remarquable, décide de mettre à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale la question de reconnaissance d'utilité publique de l'Association. La loi ne nous permettant pas de prendre une décision sans un vote de l'assemblée générale, tous nos camarades auront le temps d'ici là d'étudier la question et de voter en connaissance de cause.

Conférences

La Commission des fêtes et conférences a rendu compte au Conseil de ses démarches. La prochaine conférence a été définitivement fixée au vendredi 23 février. Elle sera faite par M. Ray, professeur à la Faculté des Sciences, accompagné de M. le D^r Nogier, sur *Les Rayons*.

La conférence de mars qui clôturera la saison sera faite par M. Georges Claude sur *l'Air Liquide*.

Diners mensuels

Nous profitons de cette circonstance pour rappeler aux camarades qui assistent aux conférences qu'un dîner offert à nos aimables conférenciers a lieu avant la réunion. Nous les prions instamment d'y assister. La cotisation est de 6 fr. et le dîner a lieu à 7 heures très précises dans les salons Berrier et Milliet. Pour l'organisation du service, nous les invitons à se faire inscrire 2 ou 3 jours avant la date de la conférence, en écrivant à M. le Secrétaire de l'Association, 31, place Bellecour.

Groupe Marseillais

Par suite de perturbations graves dans le service postal nous sommes depuis trois mois restés sans nouvelles de ce nouveau centre d'affinités pour nos camarades marseillais.

Enfin, le courrier de ce mois-ci nous apporte en même temps que la nouvelle de l'installation de M. Augagneur à Madagascar quelques renseignements sur la vitalité de notre Association à Marseille.

Tout d'abord, nos camarades à leur première réunion ont eu l'idée bien naturelle (juste reflet de nos institutions sociales) de se donner un chef, un trésorier et un secrétaire. Le chef, qui porte le titre de délégué principal du Groupe marseillais et de la Provence, est notre camarade Jules RIVOIRE (1868), dont la bienveillance, l'âge et la situation le désignaient clairement de remplir ce poste important, quoique purement honorifique. La fonction de trésorier fut incarnée en la personne de notre sympathique camarade MALLET Justin (1896) que sa qualité de constructeur métallique prédisposait naturellement à la manipulation des espèces métalliques. Néanmoins nous croyons que son emploi sera plutôt une sinécure. Notre camarade Eugène FORAISON (1896) fut désigné pour l'emploi de secrétaire, étant données ses qualités bien connues d'ordre et de précision.

Ayant ainsi constitué son bureau, le Groupe marseillais songea aussitôt après à faire un banquet pour sceller par la mastication d'aliments communs la bonne fraternité du Groupe. Par un hasard très volontaire ce banquet eut lieu précisément le même jour et à la même heure que les autres banquets de notre Association, soit à Lyon, soit à Paris. Le lieu de ces agapes fut le restaurant Isnard, autrement dit des « Phocéens ». Plusieurs de nos camarades habitant Marseille assistaient à cette cordiale réunion, notamment: notre délégué principal, Jules RIVOIRE (1868), le trésorier, Justin MALLET (1896), et le secrétaire, Eugène FORAISON (1896) et nos camarades BAUDET (1904), DUBOUT (1877), VERNEAU (1880), et Eug. MICHEL (1893).

— 22 —

Comme à l'ordinaire entre camarades de même école la plus sincère cordialité et la plus franche gaieté ont duré tout le long de ce plantureux repas, dont ci-après le menu :

Huitres de Marennes
Bouchées Montglas
Filets de soles normande
Cœur de filet champignons
Grives de montagne rôties
Salade
Desserts assortis
Café — Liqueurs
Beaujolais — Champagne

Le manque de temps n'ayant pas permis aux organisateurs d'élaborer le programme d'un concert, il fut remplacé par une calme et tranquille causerie entre les assistants qui gagnèrent ainsi, sans fatigue mais non sans regret, l'heure de réintégrer sagement leurs pénates.

Le secrétaire du Groupe marseillais rappelle à ses camarades de Marseille et de la région que les réunions bi-mensuelles reprendront leur cours régulier à partir de lundi 5 février prochain, au café Riche, rue de la Cannetière.

Echo du Banquet annuel

A la suite de nombreuses demandes émanant de camarades ayant ou non assisté aux deux derniers banquets annuels, nous nous sommes vus dans l'obligation de faire éditer les désopilantes revuettes qui ont été interprétées à l'issue de ces réunions.

Avec l'autorisation de nos excellents camarades-auteurs, MM. J. Buffaud et Eug. Michel, nous avons fait tirer à cent exemplaires le texte intégral (paroles et chant) de *Central' Revue* et de *Revue Electrique*.

Les livrets, timbrés et numérotés de 1 à 100, seront adressés à tout camarade qui en fera la demande.

Cette demande devra être accompagnée de la somme de 2 fr. (2 fr. 25 par la poste), adressée en timbres-poste ou en un mandat à M. le Secrétaire de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Centrale Lyonnaise, 31, place Bellecour.

Nous espérons ainsi, en faisant cette édition spéciale, sur papier de luxe et du format du Bulletin mensuel, satisfaire ceux de nos camarades qui aiment revivre les heures passées et vécues en joyeuse compagnie et ceux qui, moins heureux que les Lyonnais, sont dans l'obligation, en raison des distances ou des exigences de leur position, de se distraire en s'en rapportant à la lecture des comptes-rendus des réunions.

Bulletin mensuel

Le service du Bulletin mensuel est fait très régulièrement. Chaque numéro est envoyé à MM. les Professeurs de l'Ecole, à MM. les Membres honoraires de notre Association, et à tous les Anciens Elèves qui sont *membres* de notre Société. Le service gratuit leur en est fait aux adresses portées sur le dernier Annuaire. (Bulletin n° 21, décembre 1905).

A ce sujet, nous renouvelons à tous nos camarades d'avoir à nous faire part de leur changement d'adresse aussitôt qu'il survient s'ils ne veulent pas s'exposer à ne pas recevoir nos communications et pour éviter, de ce fait, toute nouvelle réclamation.

Ce changement d'adresse ou de position est porté à la connaissance des membres de l'Association dans le Bulletin mensuel qui suit la date de cette déclaration.

Nous les informons qu'à l'avenir toute demande de Bulletin supplémentaire devra être accompagnée de la somme de 0 fr. 50 (0 fr. 55 par la poste) en timbres-poste et par numéro réclamé, adressée à M. le Secrétaire de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Centrale Lyonnaise, 31, place Bellecour.

Il ne sera donné aucune suite aux demandes qui ne rempliront pas la condition précédente.

Adresses de félicitations.

Chaque année nous apporte, dès son début, des vœux unanimes d'encouragement dans la tâche que nous nous sommes imposée. Nombreux, cette année, ont été les camarades qui ont adressé au Conseil, à l'occasion du nouvel an, leurs souhaits de réussite et leurs vœux de prospérité pour l'Association. Nous les en remercions bien sincèrement et leur demandons de nous continuer cet appui moral et leur attachement à notre cause.

Naissance.

Nous apprenons la naissance de Mlle Marguerite PERRET, fille de notre camarade Edmond Perret (1898) ingénieur chez M. Permezel, fabricant de soieries à Lyon.

Toutes nos félicitations aux heureux parents et nos meilleurs vœux de santé au bébé.

Dans la Légion d'honneur

Par décret du 23 janvier 1906, rendu sur la proposition du Ministre du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, notre camarade E. DUBIEF (1868), entrepreneur de travaux à Paris, a été nommé chevalier de la Légion d'honneur.

Notre président, se faisant l'interprète de nos camarades, adresse toutes ses félicitations au nouveau légionnaire.

A l'occasion de cette distinction des plus méritées, nous sommes heureux de constater, qu'en moins d'une année, le gouvernement a particulièrement bien traité nos camarades en leur attribuant, dans la Légion d'honneur, une croix d'officier (Pénissat, 1870), 3 croix de chevalier (Dubief, 1868; Guérout, 1870; Gandolphe, 1870).

Cours préparatoires à l'Ecole Centrale Lyonnaise

Les concours d'admission à l'Ecole Centrale Lyonnaise devenant chaque année de plus en plus sévères, les candidats sont obligés de posséder des connaissances scientifiques de plus en plus élevées, il leur faut donc suivre des cours spécialement établis d'après le programme de l'Ecole, tout comme pour l'Ecole Centrale de Paris; aussi nous croyons intéressant de signaler ici une Ecole préparatoire qui est particulièrement bien placée pour cela: c'est celle qui est installée 6, rue Ollier (anciennement 31, rue Cavenne), et qui est dirigée par M. BARBIER, ancien élève de l'Ecole polytechnique, professeur à l'Ecole des cours d'analyse mathématique et de mécanique rationnelle et membre honoraire de notre Association.

Nous ne saurions entreprendre de dire ici l'éminent professeur qu'est M. Barbier, car, qui, ayant passé à l'Ecole, ne se rappelle de lui? Nous ajouterons seulement qu'il s'est adjoint MM. MOREL et DÉPRÉ, professeurs à l'Ecole des cours de chimie, de dessin et mathématique élémentaires. Le programme des cours est celui des connaissances exigées pour l'examen d'admission en première année. Il comporte par semaine 13 heures de mathématiques, 4 h. 1/2 de physique, 3 h. de chimie et 5 h. 1/2 de dessin.

Nous terminerons en ajoutant que c'est sur le désir manifesté par le Conseil d'administration de l'Ecole Centrale Lyonnaise que M. Barbier a ouvert, il y a trois ans, ses cours préparatoires et que cette Institution est placée sous le patronage du Conseil d'Administration de l'Ecole. (1)

(1) Pour tous renseignements complémentaires s'adresser, soit à l'Ecole Centrale Lyonnaise, soit à M. Barbier, 10, rue Président-Carnot, ou 6, rue Ollier.

Changements d'adresses et de positions

- Promotion de 1875.* — MERLIN Paul, chef de service des Travaux. Voirie, Eaux, Eclairage, à Châlons-sur-Marne (Marne).
- Promotion de 1888.* — CROCHON Joseph, ingénieur-chimiste à la « Sociedad General de Industria y Comercio », 11, Villanueva, Madrid (Espagne).
- Promotion de 1888.* — VASSIVIÈRE Joseph, entrepreneur. Bureau : 11, rue Amédée-Bonnet. Domicile : 31, rue Cuvier, Lyon.
- Promotion de 1892.* — KLÉBER Eugène, ingénieur-conseil, 77, avenue de Saint-Mandé, Paris. Téléphone : 942-67.
- Promotion de 1895.* — MURIT François, 98, boulevard Magenta, Paris
- Promotion de 1896.* — BAULT Louis, ingénieur, rue d'Arlot, Bellegarde (Ain).
- — BOURG (du) Alcyme, magasinier des Travaux publics, à Conakry (Guinée française).
- Promotion de 1900.* — TRANCHAND Maurice, maison J.-M. Clerc-Renaud. Domicile : 160, cours Lafayette, Lyon.
- Promotion de 1901.* — BAUDOIN Aimé, négociant en huiles et graisses pour l'industrie, 32, quai Saint-Vincent (passage Gonin), Lyon. Téléphone 35-24.
- Promotion de 1904.* — RONY Xavier, ingénieur, maison H. Estrat et Victor Latour, 15, rue d'Italie. Tunis. Domicile : 12, rue d'Italie.

NÉCROLOGIE

Nous apprenons la mort de notre camarade VIOLET Alexis (1887), décédé à Paris.

L'Association des Anciens élèves de l'École Centrale Lyonnaise perd, en ce camarade, l'un de ses membres les plus fervents et transmet à sa famille, en cette douloureuse circonstance, ses condoléances les plus sincères.

C'est avec le plus grand regret que nous enregistrons ici la mort de notre camarade NOLOT, décédé à Lyon, le 15 janvier 1906, à la suite d'une longue maladie.

Paul-Auguste NOLOT était né à Lyon, le 24 mars 1878. Il fit ses premières études à Lyon, sous la direction de son père, à l'Institution Nolot, puis entra en première année à l'École Centrale Lyonnaise, en 1895. La maladie l'ayant tenu éloigné de l'École pendant un an, il termina ses études en 1898 et obtint le diplôme de première classe. Il resta encore pendant une année à l'École, comme préparateur de physique, puis, afin de se perfectionner dans la pratique industrielle, il s'engagea comme chef monteur dans un grand atelier lyonnais de constructions électriques. Enfin, il entra comme ingénieur à la Société Lyonnaise des forces motrices du Rhône où il était chargé de la réception, du contrôle et de la surveillance des nombreuses canalisations de cette importante Société.

Le 11 juin 1904, il se mariait avec Mlle Ferary.

Profondément attaché à notre Association, il fut des premiers organisateurs de nos réunions hebdomadaires ; aussi, nombreux sont ceux de nos camarades qui, le mercredi 17 janvier, ont tenu à lui apporter un dernier gage d'amitié et venir affirmer par leur présence à ses obsèques combien sa perte nous était sensible.

Nous présentons à toute sa famille, et en particulier à sa veuve, nos plus sincères sentiments de condoléances. Puissent les regrets sincères de tous adoucir la douleur des siens.

DEMANDES DE SITUATIONS

AUTOMOBILES

N° 82. — Cherche une situation dans l'industrie automobile.

CAPITAUX

N° 69. — Jeune homme disposant de quelques capitaux, cherche une situation.

N° 76. — Demande un capital de 6.000 francs pour mettre en œuvre une *nouvelle roue élastique* destinée à remplacer avantageusement le pneumatique. Partage des bénéfices.

CHARPENTES MÉTALLIQUES

N° 19. — Ingénieur compétent dans la construction de charpentes métalliques, ayant dirigé pendant 14 ans une maison importante similaire et possédant les meilleures relations dans les administrations de l'État et des chemins de fer, cherche une situation.

N° 45. — Situation dans la construction ; irait volontiers à l'étranger, de préférence en Espagne.

N° 55. — Désire place dans la construction.

CONSTRUCTION MÉCANIQUE

N° 43. — Désire place dessinateur ou emploi technique dans l'industrie.

N° 52. — Cherche situation dans la mécanique.

N° 67. — Recherché une situation dans la mécanique.

CHIMIE

N° 31. — Désire situation de chimiste ou autre.

N° 68. — Demande place de chimiste, sept ans de pratique dans diverses industries.

N° 73. — Demande emploi, de préférence dans une industrie chimique.

N° 77. — Cherche place de chimiste, de préférence à l'étranger.

N° 81. — Cherche situation dans la chimie, en France ou en Europe.

N° 83. — Jeune homme cherche situation dans une industrie chimique

N° 85. — Chef de fabrication pendant 14 ans cherche une situation dans les produits chimiques.

SOCIÉTÉ DES GAZ INDUSTRIELS

37, rue Claude-Veliefaux, PARIS X^e (Téléphone 417-68)

Concessionnaire exclusive pour la fabrication et la vente des installations produisant le
GAZ A L'EAU DELLWICK-FLEISCHER

GAZOGÈNES A GAZ PAUVRE, Système LENCAUCHEZ
pourant utiliser des combustibles quelconques

APPAREILS SPÉCIAUX POUR L'ÉPURATION DES GAZ DES HAUTS-FOURNEAUX

Adresse télégraphique : CONTELUX-PARIS

A LOUER

A LOUER

MACHINES à MOULER

Ph. BONVILLAIN
Ingénieur
BONVILLAIN et RONCERAY
SUCCESEURS
9 et 11, rue des Enlérages, 9 et 11
PARIS
Téléphone : 120-59

*Tous les Mécaniciens
et Fondeurs sont cordialement
invités à venir visiter nos
Machines-Outils et nos Machines à mouler
en fonctionnement dans nos ateliers*

MACHINES-OUTILS

DIVERS

N^{os} 78 et 79. — Cherchent situation dans l'industrie.

ÉLECTRICITÉ — GAZ

N^o 18. — Jeune homme cherche situation, dans la région, de préférence dans une station électrique ou dans une Compagnie de gaz.

N^o 19. — Ingénieur ayant fait des études nombreuses de forces naturelles dans le but de leur utilisation par l'électricité, bon opérateur sur le terrain à l'aide du tachéomètre, cherche une situation dans une société comme ingénieur-conseil.

N^o 21. — On demande une situation pour un électricien praticien.

N^o 25. — Cherche place d'ingénieur électricien, de préférence à l'étranger.

N^o 35. — Désire en France une place dans un laboratoire d'essais électriques. Ou dans le Haut-Tonkin ou en Chine, une place dans les mines ou dans un service électrique.

N^o 61. — Cherche emploi en électricité, station ou travaux d'éclairage.

N^o 72. — Dix mois de pratique dans la construction électrique et les installations à haute et basse tension demande une place dans l'exploitation de préférence.

N^o 77. — Cherche situation dans une Compagnie de Gaz.

N^o 83. — Jeune homme cherche une situation dans une Compagnie de Gaz.

ÉLECTRO-CHIMIE — MÉTALLURGIE

N^o 54. — Cherche place dans l'électro-chimie ou la métallurgie.

N^o 67. — Recherche une situation dans la métallurgie.

N^o 81. — Cherche situation dans la métallurgie en France ou en Europe.

N^o 84. — Cherche situation dans l'électricité ou l'électro-métallurgie.

REPRÉSENTATIONS INDUSTRIELLES

N^o 66. — Demande une situation dans les voyages ou la représentation.

N^o 71. — Désire trouver une occupation, surveillance ou représentation ferait, au besoin, apport de capitaux.

PRODUITS RÉFRACTAIRES

N^o 56. — Demande situation de préférence chez un fabricant de carrelage et mosaïque.

Fonderies et Ateliers de la Courneuve

CHAUDIÈRES

BABCOCK-WILCOX

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

S'adresser à M. FARRA, Ingénieur E. C. L, 28, Quai de la Guillotière, Lyon

C^{ie} pour la Fabrication des Compteurs

ET MATÉRIEL D'USINES A GAZ

COMPTEURS

Pour gaz, eau, et électricité

SUCCURSALE DE LYON

H. BOURDON, DIRECTEUR

INGÉNIEUR E. C. L.

246, avenue de Saxe, 246

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES

Éclairage — Force motrice — Téléphones

Sonneries — Porte-voix

J. DUBEUF

INGÉNIEUR E.C.L.

17, rue de l'Hôtel-de-Ville, 17 (Angle rue Mulet)

LYON

Téléphone n° 28-01

BUREAU DES

Brevets d'Invention

LYON — Cours Morand, 10 (angle avenue de Saxe) — LYON

Directeurs : Y. RABILLOUD & Fils (Ingénieur E. C. L.)

Le Bureau se charge, en France et à l'Étranger, des opérations suivantes : Préparation et dépôt des demandes de Brevets, Dépôt des Marques de Fabrique, Modèles, Dessins industriels, etc. Paiement des annuités et accomplissement de toutes formalités nécessaires à la conservation et à la cession des brevets, marques, etc. Recherches d'antériorités, copies de Brevets, Procès en contrefaçon.

OFFRES DE SITUATIONS.

29 novembre. — On demande un chef de travaux jeune, actif, connaissant bien le tracé, le métré et la conduite des ouvriers. Situation d'avenir. Références exigées.

29 novembre. — On demande un ingénieur très au courant de la fabrication de l'aluminium pour la région de Paris. S'adresser au camarade Blanchet, 123, rue de la Réunion, Paris.

29 novembre. — On demande, à Calais, un chef d'exploitation pour une briqueterie mécanique. S'adresser au camarade Blanchet, 123, rue de la Réunion, Paris.

20 décembre. — Situation d'avenir, avec apport, est offerte dans usine mécanique, à Grenoble. Ecrire de suite, agence Fournier, n° 466.

26 décembre. — On demande dans une manufacture lyonnaise de produits alimentaires en pleine prospérité un jeune homme sérieux disposant de 20.000 fr. environ pour l'extension de cette spécialité.

27 décembre. — On demande un ingénieur dans importante verrerie fine et cristallerie, de préférence ayant travaillé dans cette industrie. Situation d'avenir. S'adresser au camarade G. Nérard, usine de produits chimiques, à Pierre-Bénite (Rhône), de 9 à 10 heures du matin.

15 janvier. — On vendrait ou on louerait dans d'excellentes conditions une usine située à 30 kilom. de Lyon, dans l'Isère. Construction neuve de 4.200 mètres carrés, terrain avoisinant de 15.000 mètres carrés. Logement de concierge, force motrice 75 chevaux. Raccordement au chemin de fer par embranchement particulier.

18 janvier. — Une maison parisienne cherche à Lyon un commissionnaire pour le placement de ses articles : pièces et accessoires pour cycles et automobiles et spécialement les appareils pour allumage des moteurs. S'adresser au camarade P. Courtet, 32, quai de Serin, Lyon.

Entreprise générale de Travaux électriques
ÉCLAIRAGE - FORCE MOTRICE - TÉLÉPHONES
 Sonneries, Porte-voix et Paratonnerres
 ANCIENNE MAISON CHOLLET ET RÉZARD ; ANCIENNE MAISON CHARGNIOUX

L. PONCET & L. LACROIX

Téléphones 8.71 — 7.81 INGÉNIEUR E. C. L.

31, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

HUILES ET SAVONS
pour provisions de ménage

CHALVET
 SALON (B.-du-R.)

REPRÉSENTANTS AYANT BONNES RÉFÉRENCES
 SONT DEMANDÉS DANS TOUS PAYS

Maison se recommandant particulièrement
 aux Camarades

Etudes et Projets d'
INSTALLATIONS HYDRAULIQUES
 ET ÉLECTRIQUES
 Aménagement de Chutes d'eau
 EXPERTISES

H. BELLET
 INGÉNIEUR E. C. L.

35, quai St-Vincent, LYON

A Louer

Ascenseurs Stigler
 ET
MONTE-CHARGES
de tous systèmes

L. PALLORDET
 INGÉNIEUR E. C. L.

28, Quai des Brotteaux, 28
 LYON

Aug. MORISSEAU
Mécanicien, à NANTES

TARAUDS POLYGONAUX - FILIÈRES
 COUSSINETS-LUNETTES
 FORETS - FRAISES
 ALÉSOIRS HÉLICOIDAUX

REMILLIEUX, GELAS & GAILLARD

INGÉNIEURS E. C. L.

Ingénieurs-Constructeurs

LYON — 68, cours Lafayette, 68 — LYON

Maison spécialement organisée pour les

CHAUFFAGES PAR L'EAU CHAUDE ET LA VAPEUR A BASSE PRESSION

NOMBREUSES RÉFÉRENCES

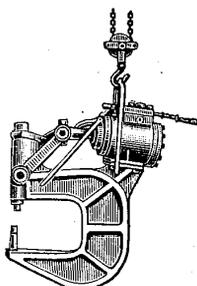
TÉLÉPHONE : 14-32

Georges AVERLY, Constructeur

INGÉNIEUR E. C. L.

LYON — 143, rue Garibaldi, 143 — LYON

OUTILLAGE A AIR COMPRIMÉ



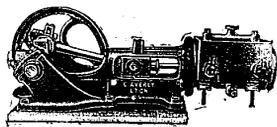
RIVEUSE

RIVEUSES pouvant mettre **6.000 rivets** par jour : production qui ne peut être atteinte à beaucoup près avec aucun autre système. —

Fours tournants pour chauffer les rivets. —

COMPRESSEURS d'air à vapeur, électriques et à courroie.

Perceuses pneumatiques reversibles, poids 11 kilogrammes hauteur 19 centim.



COMPRESSEUR

BOULETS COUCHOUD

Chauffage économique
donnant beaucoup de chaleur

S'adresser aux Marchands de charbon ou aux

MINES DE LA PÉRONNIÈRE

GRAND-CROIX (Loire)

**CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES
CHARPENTES EN FER**

J. EULER & Fils

INGÉNIEUR E. C. L.

LYON — 24, rue de la Part-Dieu, 24 — LYON

TÉLÉPHONE : 11-04

SERRURERIE POUR USINES ET BATIMENTS

Adresse Télégraphique : **BUFFAUD-ROBATEL-LYON**

TÉLÉPHONE 14.09 Urbain et Interurbain

Anciennes Maisons **BUFFAUD Frères** — **B. BUFFAUD & T. ROBATEL**

T. ROBATEL, J. BUFFAUD & C^{IE}

INGÉNIEURS E. C. L.

INGÉNIEURS-CONSTRUCTEURS — LYON

ATELIERS DE CONSTRUCTION

Machines à vapeur, Chaudières, Tuyaulages et Transmissions. — **Pompes à Eau, Compresseurs d'air.** — **Essoreuses, Hydro-Extracteurs** ou Turbines de tous systèmes, **Essoreuses électriques brevetées,** Turbines Weinrich. — **Machines de Teinture et Apprêts, Laveuses, Secoueuses, Chevilleuses, Lustreuses, Imprimeuses, Machines à teindre brevetées.** — **Usines élévatoires, Stations centrales électriques.** — **Chemins de Fer, Locomotives.** — **Tramways, électriques, à vapeur, à air comprimé (système Mékarski).** — **Constructeurs privilégiés des Tracteurs Scotté, des Mécaniques de Tissage (système Schelling et Staubli), des Machines à laver (système Treichler), des Machines à glace (système Larrieu et Bernat), des Appareils Barbe pour dégraissage à sec.** — **Installation complète d'Usines en tous genres, Brasseries, Fabriques de Pâtes Alimentaires, Moulins, Amidonneries, Féculeries, Produits Chimiques, Extraits de Bois, Distillation de Bois, Machines à Mottes. PROJETS ET PLANS.**

Manomètres, Compteurs de Tours, Enregistreurs

Détendeurs et Mano-Détendeurs

POUR GAZ

H. DACLIN

INGÉNIEUR E. C. L.

1, Place de l'Abondance, 1

LYON